

# BULLETIN D'INSCRIPTION



Accueil de loisirs "les Zizous d'Izé"

Place Pierre Poupard

35450 VAL D'IZÉ

02.99.49.83.70

## VACANCES D'ÉTÉ - Août 2022

**Bulletin d'inscription à déposer à l'accueil de loisirs ou en mairie au plus tard le mercredi 13 Juillet 2022**

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

N° de portable : \_\_\_\_\_

*Cocher les cases en fonction de vos besoins*

	Sortie				Garderie					
	Journée avec repas	Matin	Après-midi	Repas	Activité	Tarif	Avant 8 H	Après 8 H	Avant 18 H	Après 18 H
lundi 22 août 2022										
mardi 23 août 2022					Piscine (matin)	4 €				
mercredi 24 août 2022										
jeudi 25 août 2022					Les Écuries du Cormier (journée)	8 €				
vendredi 26 août 2022										
lundi 29 août 2022										
mardi 30 août 2022					Cinéma (matin)	5 €				
mercredi 31 août 2022										

\* **RAPPEL DES HORAIRES D'ARRIVÉE** : avant 9 h le matin et entre 13h15 et 14h l'après-midi  
si 1/2 journée après-midi avec repas : arrivée pour 11h45

\* **RAPPEL DES HORAIRES DE DÉPART** : entre 11h45 et 12h15 le midi et après 17h le soir  
si 1/2 journée matin avec repas : départ entre 13h15 et 14h00

### Rappel du règlement intérieur :

Toute modification ou annulation pourra être prise en compte uniquement sur demande écrite (courrier remis en mairie ou mail)  
**au plus tard le VENDREDI 05 AOÛT 2022, 18H00**

Au-delà de ce délai le service sera facturé sauf cas exceptionnels : maladie avec présentation d'un certificat médical, hospitalisation de l'enfant, blessure empêchant l'enfant de se déplacer seul.

Les inscriptions de "dernière minute" seront acceptées en fonction de la place disponible.

#### Journées de sortie :

- l'inscription à une journée ou demi-journée de sortie est réservée en priorité aux enfants présents toute la semaine. Pour les places disponibles ensuite, la priorité est calculée au prorata du nombre de jour de présence sur la semaine puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- les jours de sortie, l'accueil de loisirs sera fermé, l'inscription aux sorties est donc obligatoire. Toutefois, si le bus était complet, un accueil sur place sera assuré.

Je soussigné(e), M. ou Mme \_\_\_\_\_ (NOM Prénom)

déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions d'inscription et le règlement intérieur.

Fait à \_\_\_\_\_, (Signature)

Pensez à garder un second exemplaire en votre possession.